

AVENANT N°2
A L'ACCORD DU 13 MARS 2020
RELATIF A LA RECONVERSION OU A LA PROMOTION PAR L'ALTERNANCE (PRO A)
PORTANT MISE A JOUR DU TABLEAU DE L'ANNEXE

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE INDEPENDANT
- IDCC 2691 -
6 AVRIL 2022

Préambule

Prenant en compte l'évolution des certifications disponibles dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) notamment par le non-renouvellement de nombreuses certifications cibles et la création de nouvelles références, les signataires de l'accord en date du 13 mars 2020 ont décidé de faire évoluer la liste des certifications visées dans l'annexe à l'accord soit l'avenant n°1 signé le 5 octobre 2020.

Les signataires conviennent de ne pas faire évoluer les métiers cibles mais les certifications permettant la mise en œuvre par les entreprises, avec cette liste mise à jour, des possibilités ouvertes par l'accord relatif à la reconversion ou à la promotion par l'alternance.

ARTICLE 2
NOUVELLE LISTE DES DIPLOMES CIBLES

Le « préambule » et « les informations relatives au choix permettant de justifier les certifications professionnelles retenues pour les actions de reconversion ou de promotion pour l'alternance dite Pro-A » de l'annexe signée le 5 octobre 2020 restent sans changement.

La liste des diplômes inscrits au RNCP reçoit la nouvelle rédaction suivante :

PEDAGOGIE – ENSEIGNANT - FORMATEUR

Diplômes	niveau	Exemple de métiers tirés de la CCN
Assistant(e) de formation	CQP	Secrétaire pédagogique Conseiller(ère) de formation Assistant(e) administratif(ive) (gestion des stages...) Conseiller(ère) de formation, chargé(e) d'études (collabore à l'élaboration des programmes ou à l'analyse des questions pédagogiques...) Conseiller(ère) d'orientation
Assistant(e) technique en milieu familial et collectif		Agent de service des classes enfantines ; Surveillant(e) d'externat ; Surveillant(e) d'internat.
Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport de vie quotidienne		Assistant(e) répétiteur(trice) ; Préparateur(trice) technique. Adjoint(e) du surveillant général Préparateur(trice) de laboratoire ;

Accompagnant éducatif Petite enfance	Niveau 3	Assistant(e) préélémentaire, qui exerce sous la Responsabilité d'un(e) instituteur(trice) ; Educateur(trice) ; Moniteur(trice). Tuteur(trice)
Assistant de vie dépendance et handicap		Educateur(trice) ; Moniteur(trice). Tuteur(trice) Adjoint(e) du surveillant général ; Assistant(e) sanitaire non diplômé(e) Educateur(trice) spécialisé(e). Psychologue assistant(e).
Formateur concepteur pédagogique	Niveau 5	Animateur(trice)-éducateur(trice). Educateur(trice) spécialisé(e). Toutenseignant intervenant au niveau préélémentaire, primaire , secondaire dont technique et professionnel. Tout enseignant non permanent de l'enseignement supérieur
Formateur(trice)		Moniteurs techniques notamment en esthétique-cosmétique, coiffure, prothèse dentaire, cuisine, hygiène-propreté, ...
Educateurs jeunes enfants (Diplôme d'Etat)	Niveau 6	Animateur(trice)-éducateur(trice). Educateur(trice) spécialisé(e). Tout enseignant intervenant au niveau préélémentaire et primaire.
Responsable projets et d'ingénierie pédagogique		Educateur (trice) spécialisé (e). Expert (e) en ingénierie pédagogique Responsable pédagogique de cycle ; Responsable de section, de département ; Adjoint (e) du directeur pédagogique ;
Licence professionnelle – Gestion et accompagnement de projets pédagogiques		Animateur(trice)-éducateur(trice). Educateur(trice) spécialisé(e). Tout enseignant intervenant au niveau préélémentaire, primaire , secondaire dont technique et professionnel. Tout enseignant non permanent de l'enseignement supérieur Moniteurs techniques notamment en esthétique-cosmétique, coiffure, prothèse dentaire, cuisine, hygiène-propreté, ...

MULTIMEDIA – DIGITAL – WEB –

Diplômes	niveau	Exemple de métiers tirés de la CCN
Technicien supérieur systèmes et réseaux		Chargé(e) des plannings (cours, salles) tenus manuellement ou informatisés ;

Informatique DUT	Niveau 5	Chargé(e) de la maintenance (parc informatique ou audiovisuel) ;
Gestionnaire en maintenance et support informatique		Technicien(ne) de maintenance du matériel pédagogique ;
Développeur Web et Web mobile		Analyste-programmeur/programmeuse,
Métiers de l'audiovisuel option métiers du montage et de la postproduction		Développeur/développeuse en informatique ;
Métiers de l'audiovisuel option : techniques d'ingénierie et exploitation des équipements		Technicien réalisateur appelé à élaborer des produits (audio-vidéo)
Métiers de l'audiovisuel option : gestion de la production		Responsable d'un service de documentation
Chargé(e) de projets en systèmes informatiques appliquées	Niveau 6	Développeur/développeuse en informatique
Métiers de l'informatique : application Web		technicien réalisateur appelé à élaborer des produits (audio-vidéo)
Graphiste concepteur		Expert (e) en ingénierie pédagogique
Responsable de projet Web et mobile		Responsable pédagogique de cycle
Administrateur systèmes, réseaux et bases de données		

ARTICLE 2
APPLICATION

Les dispositions du présent avenant sont applicables quel que soit l'effectif de l'entreprise sans qu'il soit nécessaire de prévoir de dispositions spécifiques pour les entreprises de moins de 50 salariés.

ARTICLE 3 :
DEPOT

Le présent avenant est déposé, conformément aux dispositions légales, auprès de la direction générale du travail (DGT) conformément à l'article D 2231-3 du code du travail.

ARTICLE 4 :
EXTENSION

Les signataires du présent avenant s'engagent à en demander l'extension auprès du ministre chargé du travail.

ARTICLE 5 :

ENTREE EN VIGUEUR

Les dispositions du présent avenant seront applicables à compter de la date d'extension. Le présent avenant pourra être révisé ou dénoncé conformément aux dispositions légales et conventionnelles.

Fait à Paris, en 8 exemplaires originaux, le 6 avril 2022

ORGANISATION D'EMPLOYEURS	ORGANISATIONS REPRESENTATIVES DES SALARIÉS
La F.N.E.P. (Fédération nationale de l'enseignement privé) représentée par	Le S.N.E.P.L.-C.F.T.C. (Syndicat national de l'enseignement privé laïque - CFTC) représenté par
	Le S.N.P.E.F.P.- C.G.T. (Syndicat national des personnels de l'enseignement et de la formation privés - CGT) représenté par
	La F.E.P. - C.F.D.T. (Fédération de la formation et l'enseignement privés - CFDT) représentée par
	Le SYNEP / CFE-CGC (Syndicat national de l'enseignement privé - CFE-CGC) représenté par